

**Procès-verbal résultats  
de scrutin des commissions consultatives mixtes départementales ou  
interdépartementales des maîtres des établissements d'enseignement  
privés sous contrat relevant des échelles de rémunération du premier degré  
de l'académie d'Orléans-Tours**

**Élection des représentants du personnel à la CCMI**

**SCRUTIN DU 8 DÉCEMBRE 2022**

**Réunion du 8 décembre 2022**

**PROCLAMATION DES RESULTATS**

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 21/11/2022, le bureau de vote électronique réuni le jeudi 8 décembre 2022, à 17 heures 30, au Rectorat de l'Académie de Orléans-Tours, 21 rue Saint-Étienne, 45043 Orléans proclame les résultats électoraux suivants :

**A. Composition du bureau de vote**

Président : Monsieur LEROUX Jean-Jacques

Secrétaire : Madame COQUARD Agnès

Délégués des listes :

1. Monsieur CHERAULT Bastien, CGT Educ'action privé
2. Madame MAULARD Isabelle, FEP CFDT
3. Madame ALLIAS Elisabeth, SNEC-CFTC
4. Monsieur GOUILLON Bruno, SPELC

**B. Résultats du dépouillement**

**Données générales**

Nombre des électeurs inscrits :	<b>1165</b>
Nombre des votants :	<b>396</b>
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	<b>5</b>
Nombre de suffrages valablement exprimés :	<b>391</b>

**Listes en présence**

Listes en présence	CGT Educ'action privé	FEP CFDT	SNEC-CFTC	SPELC
Nombre de voix	19	27	55	290

Nombre de sièges	0	0	0	4
------------------	---	---	---	---

### C. Calcul du nombre de sièges attribués à chaque liste en présence

Etape 1 : calcul du quotient électoral (QE) =

97,75

(QE = Nombre de suffrages valablement exprimés / Nombre de sièges de titulaires à pourvoir)

Etape 2 : répartition des sièges suivant le QE

Listes en présence	Nombre de siège(s) obtenu(s) selon la règle du QE
CGT Educ'action privé	0
FEP CFDT	0
SNEC CFTC	0
SPELC	2

Nombre de sièges pourvus selon la règle du QE (A) sur nombre total de sièges de représentants titulaires à pourvoir (B) répartis selon la règle du QE =

4

Nombre de sièges restant à pourvoir (B) – (A) =

2

Etape 3 : répartition selon la plus forte moyenne (PFM) si nécessaire :

Attribution du siège n° 3 \_\_\_\_\_

Listes en présence	Plus forte moyenne
CGT Educ'action privé	19
FEP CFDT	27
SNEC CFTC	55
SPELC	96,67

La liste SPELC a la plus forte moyenne et obtient donc le siège n°3 \_\_\_\_\_.

Attribution du siège n°4 \_\_\_\_\_

Listes en présence	Plus forte moyenne
CGT Educ'action privé	19
FEP CFDT	27
SNEC CFTC	55
SPELC	72,50

La liste SPELC a la plus forte moyenne et obtient donc le siège n°4 \_\_\_\_\_.

Résultats :

Listes en présence	Nombre de sièges obtenus à l'issue de la répartition
SPELC	4
SNEC CFTC	0
FEP CFDT	0
CGT enseignement privé	0
[préciser organisations syndicales ou union d'organisations syndicales ayant présenté la liste]	
Idem pour les autres listes	



**D. Représentants des organisations syndicales proclamés élus**

Titulaires	M <sup>me</sup> SCHULE Martine SPELC
	M. GOUILLON Bruno
	M <sup>me</sup> BOURREAU Laetitia
	M <sup>me</sup> DARDE Bénédicte
	[préciser Civilité, Nom, Prénom, organisation syndicale ou union d'organisations syndicales représentée]
	[préciser Civilité, Nom, Prénom, organisation syndicale ou union d'organisations syndicales représentée]
Suppléants	M <sup>me</sup> MARCADON Martine
	M <sup>me</sup> CIZEAU Mélanie
	M <sup>me</sup> MORIZET Marie-Pierre
	M <sup>me</sup> LOUER Christine
	[préciser Civilité, Nom, Prénom, organisation syndicale ou union d'organisations syndicales représentée]
	[préciser Civilité, Nom, Prénom, organisation syndicale ou union d'organisations syndicales représentée]

**E. Observations**

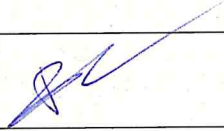
--

**F. Emargements**

Le président Monsieur LEROUX Jean-Jacques	
Le secrétaire Madame COQUARD Agnès	
Le secrétaire suppléant Monsieur GERMAIN Paul	

Les délégués de listes ou leurs suppléants

Monsieur CHERAULT Bastien



Madame MAULARD Isabelle

Madame ALLIAS Elisabeth



Monsieur GOUILLON Bruno

